



Municipalité de Belcourt

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, secrétaire-trésorière et Directrice-générale de la susdite municipalité

QUE: Conformément à l'article 1007 du code municipal, le rôle de perception est maintenant complété et déposé au bureau de la municipalité situé au 219, rue Communautaire à Belcourt.

QUE : Les comptes de taxes 2019 seront expédiés le vingt-huit février 2019.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception durant les heures et les jours d'ouverture, soit de 9h à 12h et de 13h à 16h, les mardis, mercredis et jeudis.

Donné à Belcourt
Ce 12 février 2019

Nathalie Lizotte

Secrétaire-trésorière et
Directrice générale.